L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 JANVIER 1868 — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 35 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 24 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir les annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une maison de résidence située rue Conti entre celles Dauphine et Bourgogne, Deuxième District; et une jolie résidence située rue St-Antoine, coin Solidelle, Troisième District.

Par G. de Feriet—rue Royale, entre Bienville et Conti, à 11 heures, un lot de meubles.

Par J. P. Boisseau—à 10 heures et demie, tout le contenu d'une grocerie située au coin des rues Annonciation et Poeyfarré.

Par O. Valeton—à 11 heures, au No 43 rue Tchoupitoulas, vins fins de table et de dessert.

Par S. Guinault—coin Bienville et Passage de la Bourse, meubles, machine à coudre, comptoirs, etc.

Par A. Reiter—au No 43 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, casquettes, etc., etc.

Par Louis Stern & Bros.—au No 36 de la rue du Canal, 500 caisses bottes, souliers et brodequins—sans réserve.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

Propriétés améliorées, à l'encan, par le shérif.

☞ Nous appelons l'attention sur les ventes aux enchères publiques qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent une maison de résidence située rue Conti, entre celles Dauphine et Bourgogne, Deuxième District, et une jolie résidence située rue St-Antoine, coin Solidelle, Troisième District.

Pour le détail, voir aux annonces.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

Affaires à Washington.

Nous avons été sobres de commentaires sur l'imbroglio Grant parce que nous ne trouvions dans les correspondances et les articles de journaux que des récits et des assertions contradictoires sur ce qui s'était passé entre le Président et le général de l'armée, avant et après la réinstallation de M. Stanton au ministère de la guerre. En vérité, les journaux démocrates et républicains semblent s'être donné le mot pour envelopper les opinions du général Grant de cette obscurité qui sied aux héros et aux demi-dieux. Les uns n'ont pas plus tôt affirmé que le grand homme s'est prononcé dans un sens, que les autres s'empressent de déclarer, sur des renseignements non moins authentiques, qu'il s'est prononcé dans le sens diamétralement contraire. Nous ne citerons qu'un exemple entre cent de ces contradictions, dans lesquelles se complaisent les nouvellistes.

On lit dans un grand nombre de journaux la dépêche suivante:

"Washington, 18 janvier. — Il n'y a plus de doute possible sur la manière de voir du général Grant en ce qui concerne le nouveau bill de reconstruction. Le représentant Orth, de l'Indiana, lui a dit, hier soir, en présence d'une nombreuse compagnie, à la réception du président de la Chambre, que la Chambre passerait le bill immédiatement. Le général Grant a répondu qu'il espérait sincèrement qu'il n'en serait pas ainsi; qu'il n'y voyait pas la nécessité, et qu'il serait fâché de voir passer le bill."

Cette dépêche qui est du 18 est on ne peut plus catégorique, en voici la contre-partie dans un journal radical de New York, de la même date:

Nous allions oublier de dire que la présence de M. Grant à la Chambre, pendant la séance de jeudi, a aussi contribué à mettre les démocrates de mauvaise humeur. Ce fait n'avait cependant aucun caractère extraordinaire. La visite du général a été provoquée par le nouveau bill sur la reconstruction. Le comité des quinze lui a demandé son avis sur les effets probables du projet de loi, et il s'est empressé de communiquer ses vues à M. Bingham, en ajoutant qu'il considère cette mesure comme très sage. Il est inexact, comme l'ont prétendu certains journaux, que M. Grant ait demandé à la majorité républicaine de ne pas modifier les lois actuelles de reconstruction.

Nous ne nous chargeons pas de mettre d'accord les dires de nos confrères du Nord. La même confusion se retrouve dans le récit de ce qui se serait passé entre Grant et le Président. Les défenseurs du général prétendent qu'il a averti M. Johnson d'un changement survenu dans sa manière de voir, tandis que ses adversaires le nient. Ce qui est inexplicable pour nous, c'est que le Président n'ait eu connaissance de la résolution du Sénat que le lendemain à onze heures, après la réinstallation de M. Stanton. Il aurait été ainsi le dernier à apprendre un fait qu'il avait intérêt à connaître le premier. Or, c'était jour de réception à la Maison Blanche, le général Grant et plusieurs sénateurs y ont passé la soirée, et ce vote extraordinaire du Sénat, ce défi audacieux lancé au pouvoir exécutif et qui devait défrayer toutes les conversations à Washington, serait resté ignoré du Président pour lequel il avait une importance majeure. Voilà qui est à peine croyable.

Depuis ce coup d'Etat ministériel qui bouleverse toutes les notions gouvernementales connues jusqu'à ce jour, nous ne savons rien de précis sur la conduite que le Président se propose de tenir. Ce n'est pas que les nouvellistes soient devenus sobres d'allégations; tout au contraire ils ont trouvé là un thème inépuisable et ont brodé à qui mieux mieux sur des conversations écoutées aux portes. Le Président a dit ceci, le général Sherman a dit cela; Grant étant parti pour Richmond on ne lui fait plus rien dire.

En attendant, M. Stanton reste en libre possession de son département, et la Chambre a passé le nouveau bill de reconstruction par 123 voix contre 45. Deux républicains noirs seulement se sont détachés de la phalange reconstructioniste et ont voté avec les démocrates. Ces deux votes du Sénat et de la Chambre seraient-ils le commencement de l'exécution du plan conçu par les radicaux pour arriver à la déposition du Président et à la radicalisation du Sud sous la dictature de Grant? Ce plan suivant le *Post* comprendrait trois mesures:

1o Le bill du comité judiciaire du Sénat portant que tout fonctionnaire public mis en accusation sera suspendu provisoirement de ses fonctions et que le Sénat sera investi du pouvoir de faire exécuter ses ordres; 2o le bill imposant à la Cour Suprême le vote des deux tiers pour annuler une loi congressionnelle; 3o le bill de reconstruction, qui vient d'être voté par la Chambre et qui enlève au Président toutes ses prérogatives constitutionnelles pour les donner au général Grant, et qui punit d'une amende et d'un emprisonnement toute infraction aux dispositions dudit bill.

Cette dernière clause, ajoute le correspondant du *Post*, empêche le Président de défendre en aucune manière les prérogatives du pouvoir exécutif, sous peine de commettre un délit qui entraînerait de force sa mise en accusation. Le plus simple acte d'autorité amènera ce résultat. A la fin du bill de suspension, qui sera discuté cette semaine par le Sénat, sa déchéance provisoire sera prononcée, et M. Wade prendra tranquillement sa place, soutenu dans cette usurpation par le général Grant. Tel est le plan *certain* des radicaux, et il est de nature à alarmer tous les esprits honnêtes du pays. On peut être sûr que les radicaux ne reculeront pas d'une semelle dans la voie où ils sont engagés. Ils déclarent que leur dessein est d'emporter la place d'assaut, au moyen d'une législation directe et positive, pour relever leur position compromise par trop de timidité et d'hésitation. Il y a malheureusement lieu de craindre que leur inspiration soit couronnée de succès.

Quelques correspondants ont prétendu que le bill sur la Cour Suprême serait repoussé au Sénat, mais les assertions qui prêtaient des sentiments plus modérés aux républicains du Congrès ont été si souvent démenties par les événements, que nous ne pouvons guère compter sur ce qui suppose aux sénateurs une tendance contraire à l'esprit de parti qui a jusqu'ici inspiré leurs votes. La réaction se fera, sans doute, mais elle ne se fera pas au Congrès.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

L'HONNEUR DE M. STANTON.

Le fait étant aujourd'hui avéré que M. Stanton entend rester membre du cabinet de M. Johnson, malgré ce dernier, il est bon de rappeler comment une pareille conduite a été appréciée par les sénateurs radicaux, lorsque l'hypothèse dans un cas semblable fut produite dans la discussion du bill sur la teneur des emplois.

M. Williams, sénateur de l'Orégon, a dit:

Je ne doute que tout ministre qui se respecte le moins du monde (et nous ne pouvons guère supposer qu'un pareil emploi serait occupé par une personne qui ne se respecterait pas) refuserait de rester dans le cabinet quand le Président lui aura signifié que sa présence n'est plus désirée.

M. Howard, du Michigan, l'auteur même du rapport qui a valu à M. Stanton sa réintégration, a déclaré qu'il partageait les sentiments exprimés par M. Williams. M. Sherman, de l'Ohio, a été plus loin, il a repoussé avec l'expression du plus profond mépris la supposition qu'il pût se trouver un homme assez dépourvu du respect de lui même pour rester dans le cabinet contre le désir du Président; il a ajouté:

Je considère comme certain qu'il ne peut surgir un cas, ou qu'il n'est pas vraisemblable, qu'il surgisse un cas, où un membre du cabinet se saie de rester en fonctions quand son chef aura témoigné le désir de le voir se retirer. Je ne puis concevoir que pareille chose arrive. Je pense qu'aucun "gentleman," aucun homme d'honneur ne voudrait occuper une position comme membre du cabinet, quand son chef demandera sa retraite.

Si je supposais qu'aucun de ces messieurs pût être assez dépourvu de dignité et d'honneur pour rester en fonctions après la plus légère indication donnée par le Président que ses services ne sont plus désirés, je consentirais certainement, comme sénateur, à sa destitution, à quelque moment que ce fût, et nous y consentirions tous.

Ainsi voilà M. Stanton convaincu par ses bons amis du Sénat, d'être un homme sans dignité et sans honneur, sans respect pour lui-même. Mais que dire de ces mêmes sénateurs qui, après avoir exprimé des opinions aussi tranchées, ont refusé d'approuver la suspension de M. Stanton, bien que cette suspension n'eût été prononcée par le Président qu'après le refus de son ministre de donner sa démission comme il avait été invité à le faire, et cela pour les motifs plus graves et les plus sérieux!

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

GRANT ET LE HERALD.—Voici comment le *Herald* traite son ex-candidat à la présidence:

Le grand capitaine de notre âge, l'homme qui a battu Lee et donné le coup de grâce à la rébellion, a capitulé; oui, il s'est glorieusement rendu à une autre force rebelle aussi redoutable pour notre constitution et notre gouvernement que l'était celle du Sud. Il s'est rendu aux révolutionnaires radicaux et a quitté honteusement le département de la guerre, sur la demande de Stanton, sans en référer au Président des Etats-Unis, commandant en chef de l'armée. La réputation glorieuse et méritée du général Grant est ternie par cette conduite incompréhensible. Notre Napoléon n'a pas été à la hauteur de Napoléon Bonaparte. Il s'est laissé prendre au piége des jacobins du Congrès, tandis que Bonaparte s'est montré supérieur à tous les jacobins et les conspirateurs du 18 brumaire. De fait, le général Grant ne connaît rien à la politique, ni aux politiciens, ni à toute autre chose en dehors de sa profession militaire, et il a souffert que son ambition et les clameurs du parti dominant lui fissent oublier ses devoirs envers son supérieur, le Président des Etats-Unis.

Le général Grant a été nommé par le Président; ses fonctions étaient purement exécutives et par conséquent placées sous le contrôle du chef du pouvoir exécutif de la république, le Président. Il n'avait rien à faire avec le Congrès, qui n'avait pas d'ordres à lui donner. Aussi la façon dont il a agi en quittant sournoisement le département de la guerre sans consulter son chef hiérarchique est tout à fait répréhensible. Cela montre clairement que le général Grant ne comprend pas ses devoirs et n'est pas pénétré du respect qu'il doit au Président. Il ne s'agit pas ici de M. Johnson, pris individuellement, mais du Président des Etats-Unis et du peuple qu'il représente. Cette action est si indigne de Grant, nous pourrions presque dire si tortueuse, qu'elle ne peut manquer de nuire considérablement à son auteur dans l'esprit du peuple américain.

UN ROMAN DE LA VIE RÉELLE. — Nous publierons après demain dimanche le compte-rendu d'un procès excessivement curieux qui vient de se plaider à Paris. Il s'agit d'une fille de cocher jetée sur le pavé de Paris par son père et qui devient une des plus célèbres courtisanes de Paris. Riche à millions elle épouse un marquis de 82 ans, portant un des plus beaux noms de la Bretagne. Le cocher et sa femme intentent à leur fille et à son mari une demande en pension alimentaire, et leur avocat dévoile toute la vie du marquis qui a joué un rôle et commis divers méfaits sous la Restauration. Le frère de la marquise a voulu tuer sa sœur, puis il a essayé de se suicider, il doit passer devant la Cour d'assises. Les plaidoiries des avocats sont des plus curieuses.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain samedi on donnera la première représentation de *La belle Hélène*, opéra-bouffe d'Offenbach. Cet ouvrage qui a obtenu plusieurs centaines de représentations consécutives à Paris, sera chanté et joué par mademoiselle Lambelé, M. Decré, MM. Chamonin, Micheau, Goujon, etc. La pièce est une bouffonnerie fort amusante dont le sujet est l'enlèvement de la belle Hélène par Pâris. On y voit paraître Menelas, Agamemnon, Ajax, Calchas, Oreste et autres personnages mythologiques. La musique est d'Offenbach et c'est tout dire. Nous croyons que la belle Hélène fera fureur à la Nouvelle-Orléans comme à Paris.

BALS MASQUÉS. — L'ouverture du premier bal masqué de l'Opéra sera faite demain, par le quadrille de la *Belle Hélène*, qui sera dansé par les artistes qui auront dansé le soir même dans la pièce, mesdemoiselles Lambelé, Hury, Legrand, Tholer, et MM. Decré, Micheau, Chamonin, Goujon, Gautier, Gilbert.

L'administration ayant égard à la dureté du temps, a réduit le prix d'entrée à trois piastres pour chaque bal. On pourra voir le coup-d'œil des troisièmes pour 50 cents. Nous croyons que le premier bal sera très animé et que la jeunesse dansante s'y portera en foule.

MÉMOIRE SUR LA FIÈVRE JAUNE. — Nous sommes priés d'annoncer que le Mémoire du Dr. Chs. Deléry sur l'épidémie de fièvre jaune de 1867 paraîtra demain, samedi. Le numéro de l'ABEILLE du même jour contiendra un avis indiquant les dépôts où l'on pourra se procurer ledit Mémoire.

Jeunes Gens du "Crescent et Star."—Ne manquez pas de vous rendre à l'élection de vos officiers, qui aura lieu lundi 27 du courant, à 7½ heures du soir. Ne manquez pas.

INCENDIE DE SUCRERIE—Nous lisons dans la *Boussole*:

Dans la nuit du dimanche au lundi une incendie a consumé la sucrerie de l'habitation de M. Noma Folse à un mille de Napoléonville, sur la rive gauche du Bayou. Malgré toute l'activité qu'a déployée le propriétaire, il n'a pu se rendre maître du feu, le fourrage renfermé dans cette sucrerie a été aussi la proie des flammes, ainsi que plusieurs charrettes, voitures, charrues et autres ustensiles aratoires; la perte est énorme pour le propriétaire et ce qu'il y a de plus triste encore dans cet événement, c'est qu'il est attribué à la malveillance. Où allons nous, Messieurs les radicaux, où allons-nous?

BANDITISME NÈGRE.—Une bande de nègres qui se livraient depuis quelque temps à toutes sortes de déprédations dans l'Est de la Caroline du Nord, vient d'être capturée après une résistance désespérée. Ces bandits avaient choisi dernièrement pour champ de leurs opérations le comté de Green, où le vol, le meurtre et l'incendie jetaient quotidiennement la population dans des transes mortelles. Ils ont été dénoncés et livrés par deux hommes de couleur nommés John Dixon et Hardy Coward, qui, avec d'autres gens de leur race et un certain nombre de blancs, ont formé une compagnie bien organisée pour les poursuivre. Après des reconnaissances bien conduites et au moyen d'une stratégie bien dirigée, ils ont cerné la bande et l'ont forcée à se rendre. Les chefs étaient deux hommes nommés Needham Spright, *alias* Needham Evans, et John Dunn, *alias* Curtis, *alias* John Miller; ils étaient bien armés, et à la tête d'une trentaine de bandits de leur espèce. Ils avaient avec eux une caisse bien garnie, contenant des valeurs considérables en argent et en titres de dette publique. Speight et Dunn ont fait des aveux circonstanciés. Ils se sont reconnus pour les auteurs de plusieurs assassinats et plusieurs vols qui ont fait grand bruit dans le pays depuis quelque temps. Au moment de leur arrestation, ils étaient en train d'agrandir leurs opérations, et ils avaient sur le tapis une vaste association dans laquelle devaient entrer d'autres bandes redoutables, dont les opérations auraient embrassé la plus grande partie de l'Est. Si ce plan avait eu le temps d'arriver à maturité, il aurait fallu l'intervention des pouvoirs publics sur une grande échelle pour détruire cette organisation, qui aurait mis pour un temps tout le pays en coupe réglée.
(*Courrier des Etats-Unis.*)

On télégraphie de la Havane, 14 janvier:

"On assure que le gouvernement français se dispose à faire un port franc du Fort de France, à la Martinique. Le but de cette mesure serait de diriger vers l'île le commerce des Antilles. L'occupation de St. Thomas par les Américains et l'introduction de leur tarif des douanes dans ce port libre aiderait à l'accomplissement du projet français.

"D'après des lettres reçues de Santo Domingo, un nouveau commissaire est parti de Washington, afin de hâter la vente de Samana aux Etats-Unis.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

— L'*Impartial de Smyrne* du 14 décembre, en annonçant que, dans l'espace de trente heures, trente secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Ischikli, croit devoir ajouter:

"La population de cette ville ne jouit pas d'un grand renom d'honnêteté. Mais ce n'est là qu'un détail de mœurs qui n'a aucun rapport avec le phénomène souterrain. Que les bonnes âmes ne s'y trompent pas!"

Revue Européenne.

Nous avons reçu hier nos journaux de Paris jusqu'au 3 janvier au soir. Nous leur empruntons ce qui suit:

Le 1er janvier, à une heure, S. M. l'Empereur a reçu au palais des Tuileries, avec le cérémonial d'usage, le Corps diplomatique, qui lui a été présenté par S. Exc. le nonce apostolique, Mgr Chigi.

L'Empereur, dans sa réponse, a parlé de la cordialité de ses rapports avec les autres gouvernements et a affirmé de nouveau les vues pacifiques de la politique française.

M. de Budberg, ambassadeur de Russie, absent de Paris, n'assistait pas à la réception.

S. Exc. M. Schneider, président du Corps législatif, a présenté MM. les députés à LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

Son allocution a été très courte et s'est bornée aux formules ordinaires de courtoisie.

En lui répondant, l'Empereur a remercié le Corps législatif de son concours.

Sa Majesté a exprimé la conviction que la session actuelle contribuera à développer de plus en plus la prospérité de la France et donnera une extension nouvelle à ses libertés.

Le 31 décembre, à deux heures, l'Empereur a reçu en audience publique S. Exc. le comte de Goltz, qui a remis à Sa Majesté les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

M. le prince de Reuss, ambassadeur de Prusse à la cour de Russie, a été également reçu le 30 décembre par le czar en qualité d'ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Le 31, le comte de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, a été reçu par la reine d'Angleterre en la même qualité de représentant de la Confédération du Nord.

Ce triple fait diplomatique est le résultat d'une entente préalable qui s'est établie entre les trois grandes puissances et qui constitue la reconnaissance de fait de la Confédération de l'Allemagne du Nord, indépendamment des questions internationales qui s'y rattachent.

Conformément à l'engagement pris l'autre jour à la Chambre par M. Rouher, le *Moniteur* publie des décrets fixant le nombre de députés à élire pour les départements pendant la période quinquennale de 1867 à 1872, ainsi que le nombre et la composition des circonscriptions électorales des départements. Le nombre des députés à élire est de 292; c'est une augmentation de 9 députés, relativement à la période précédente. Les départements qui enverront un représentant de plus au Corps Législatif sont au nombre de neuf, à savoir, l'Aude, le Cher, le Finistère, la Gironde, l'Hérault, l'Isère, le Jura, l'Orne, les Pyrénées-Orientales. La Seine en est toujours à ses neuf députés; par un phénomène dont il a été plusieurs fois question à la Chambre, la population de ce département a beau augmenter, le chiffre de ses représentants reste invariable.

Nous ignorons, dit *la Patrie*, si la publication, dans le délai légal, du tableau des circonscriptions électorales ravivera les bruits qui ont couru dans ces derniers temps, d'une prochaine dissolution du Corps législatif,—mais nous croyons être à même encore une fois de démentir ces bruits.

La session actuelle suivra son cours. Après le vote de la loi sur l'armée, viendront à l'ordre du jour les deux lois qui intéressent si directement le Corps électoral,—la loi sur la presse et la loi sur le droit de réunion—et après ces lois, dont le vote coïncidera peut-être avec l'anniversaire du programme libéral du 19 janvier, le Corps législatif sera saisi de diverses lois d'intérêt public, en tête desquelles il faut placer la loi de finances pour 1869 et la loi de recrutement.

Des correspondances de Vienne signalent des pourparlers très-actifs qui auraient eu lieu dans ces derniers temps entre la Prusse et l'Autriche, en vue de la reconnaissance par cette dernière puissance de la nouvelle Confédération du Nord. L'*Internationale* croit qu'on peut considérer cette négociation comme close, et que l'empereur d'Autriche saisira l'occasion de la reconnaissance de la Confédération, pour affirmer de nouveau les principes de sa politique à l'égard de l'Allemagne sur la base du traité de Prague.

Les journaux autrichiens sont depuis quelque temps assez unanimes pour prédire de prochains orages du côté de l'Orient.

Cet accord de la presse autrichienne mérite d'être signalé. "Tout indique, dit par exemple le *Wanderer*, qu'en Orient les choses sont arrivées à maturité, et que l'explosion doit avoir prochainement lieu."

Le *Debat*, de Vienne, dit tenir de bonne source que le gouvernement de Saint Pétersbourg aurait l'intention d'adresser prochainement à la Porte une note dans laquelle il lui demanderait de céder complètement et sans condition la Crète à la Grèce.

Cette demande de la Russie mettrait la Turquie dans l'alternative ou d'accepter la guerre avec l'empire des czars ou de subir l'humiliation de l'obéissance à une arrogante injonction.

Il va sans dire que nous ne citons cette nouvelle que pour mémoire, et pour indiquer la nature des préoccupations qui absorbent en ce moment la presse autrichienne.

Le *Times*, de Londres prétend que la Russie n'est pas en état d'engager une guerre sérieuse.

Il paraît, d'après une lettre adressée de Rome, le 29 décembre, à l'*Agence Havas*, que la police pontificale aurait découvert, à Viterbe, à Civita Castellana et à Montefiascone, une conspiration garibaldienne. A Rome, on aurait renoncé à construire des redoutes sur les monts Mario et Parioli, mais on continuerait de fortifier l'Aventin, le Janicule, et à compléter le système de défense du fort Saint Ange.

LES RÉCEPTIONS DU 1er JANVIER.

L'empereur et l'impératrice ont reçu le 1er janvier, au palais des Tuileries, à onze heures et demi du matin, les hommages de Leurs Altesses Impériales Monseigneur le prince Napoléon, Mme la princesse Marie Clotilde Napoléon et Mme la princesse Mathilde; de S. A. grand-duchesse Marie de Bade, duchesse de Hamilton; de LL. AA. Mme la princesse Lucien Murat, Mgr le prince Lucien Bonaparte, Mgr le prince et Mme la princesse Joachim Murat et Mgr le prince Charles Napoléon Bonaparte.

Leurs Majestés ont reçu ensuite les personnes admises par le cérémonial à présenter leurs hommages, et que nous avons précédemment désignées.

Puis, en traversant la galerie de la Paix, elles ont reçu les hommages des fonctionnaires de leurs maisons.

A une heure, l'empereur s'est rendu dans la salle du Trône, où le corps diplomatique étranger était réuni autour du trône.

S. Exc. le nonce du saint-siége apostolique, au nom du corps diplomatique, a adressé à l'empereur le discours suivant:

"Sire,

"A l'occasion du nouvel an, le corps diplomatique vous présente, par mon organe, son hommage respectueux.

"Le bonheur de Votre Majesté, celui de son auguste famille et la prospérité de la France forment l'objet des vœux qu'à toute époque de l'année, mais surtout en ce jour solennel, chacun de nous est heureux d'offrir à Votre Majesté impériale."

L'empereur a répondu:

"Je suis heureux de commencer, comme toujours la nouvelle année entourée des représentants de toutes les puissances, et de pouvoir affirmer une fois de plus mon constant désir de conserver avec elles les meilleures relations.

"Je vous remercie des vœux que vous voulez bien former en leur nom pour la France, pour ma famille et pour moi."

Les corps et autorités civils ont été présentés dans l'ordre suivant:

Le Sénat—Le Corps législatif,—le conseil d'Etat,—Une députation de grands officiers de la Légion d'honneur et le conseil de l'ordre,—la cour de cassation,—la cour des comptes,—le conseil impérial de l'instruction publique,—l'Institut impérial de France,—la cour impériale de Paris,—l'archevêque de Paris et son clergé.

Lorsque Mgr l'archevêque de Paris s'est présenté devant Sa Majesté, il a adressé à l'empereur l'allocution suivante:

"Sire,

"J'offre à Votre Majesté les hommages respectueux du clergé de Paris, et je la prie d'agréer les vœux que nous formons pour l'empereur, généreux soutien du saint-père; pour l'impératrice, providence des malheureux et des pauvres; pour le prince impérial, espoir de la génération qui nous suivra.

"Que Dieu garde Votre Majesté! Qu'il l'aide à maintenir dans le monde l'ascendant de la France, garantie de justice et de paix! Qu'il donne à l'empereur d'assurer dans notre pays, avec la légitime satisfaction des intérêts matériels, le progrès et le triomphe des idées morales et religieuses qui font la vraie félicité des peuples, la stabilité des trônes, la force et l'honneur de ceux qui commandent et de ceux qui obéissent!"

L'empereur a répondu:

"Les vœux que vous adressez au ciel pour l'impératrice, pour le prince impérial et moi me touchent profondément. Ils partent d'un noble cœur. Je sais que vous ne séparez pas les intérêts de la religion de ceux de la patrie et de la civilisation."

Puis ont été représentés devant Leurs Majestés les églises dissidentes, les consistoires, la préfecture de la Seine, la préfecture de police, les mairies de Paris, les sous-préfectures de la Seine, les corps municipaux de la banlieue, le corps académique, les tribunaux et chambres de 1re instance et de commerce, justice de paix, commissariats de police, etc., et enfin le personnel des ministères et de l'administration du département de Seine-et-Oise.

A deux heures ont commencé les réceptions spéciales des corps et autorités militaires, en commençant par les gardes nationales de Paris et de la banlieue.

Dans la journée Leurs Majestés ont reçu le prince de Tokongowa Mimbou Taiho, frère du taïkoun du Japon.

RÉCEPTION DE M. DE GOLTZ PAR NAPOLÉON.—Voici le discours prononcé le 31 décembre par M. de Goltz en remettant à l'empereur les lettres qui l'accréditent en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la confédération du Nord:

"SIRE,

"J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Majesté impériale les lettres du roi, mon auguste maître, qui m'accréditent auprès d'elle en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

"Appelée par la Constitution fédérale à représenter la Confédération dans ses relations internationales, Sa Majesté désire vivement de maintenir et de développer de plus en plus les rapports de bonne intelligence et de confiance mutuelle entre la France et les Etats Confédérés. Ce désir est en même temps conforme aux sentiments d'amitié sincère dont le roi est animé envers la personne de Votre Majesté.

"C'est dans cet esprit que les ordres de mon souverain me prescrivent de remplir les fonctions que Sa Majesté vient de joindre à celles dont j'avais l'honneur d'être chargé auprès de Votre Majesté.

"J'ose espérer, Sire, qu'en y mettant tout mon zèle, je réussirai à mériter la bienveillance indulgente que Votre Majesté impériale a daigné m'accorder jusqu'à présent."

L'empereur a répondu:

"En me notifiant les nouvelles fonctions dont vous êtes revêtu comme représentant la Confédération de l'Allemagne du Nord, vous voulez bien me renouveler les assurances d'amitié du roi de Prusse; je vous en remercie. De mon côté, je saisis avec plaisir cette occasion pour constater la bonne intelligence qui existe entre nos deux gouvernements, et pour vous prier d'être auprès du roi l'interprète de mes sentiments.

"Ayant pu apprécier les hautes qualités qui vous distinguent, je ne doute pas que vous ne continuiez, comme par le passé, à faire tous vos efforts pour maintenir entre les deux pays une entente amicale qui est un gage de leur prospérité et une garantie de la paix de l'Europe."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Discours de Doolittle au Sénat de Washington.

Nouveau bill sur la Cour Suprême.

Taxe conventionnelle dans le Mississippi.

Irritation des nègres contre les propriétaires dans la Caroline du Sud.

Nouvelles d'Europe.

Interdiction d'une brochure politique du prince Napoléon.

Farragut à Toulon.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 23—On rapporte aujourd'hui, sur bonne autorité, que l'empereur a empêché la publication de la brochure du prince Napoléon sur les affaires intérieures et extérieures de France. L'apparition de cet ouvrage était attendue avec beaucoup d'intérêt et cette décision imprévue de l'empereur a causé, en conséquence, beaucoup de désappointement dans le peuple.

Madrid, 23—Le bill pour fournir à l'armée des armes se chargeant par la culasse, du meilleur et dernier modèle, a passé aux Cortes, et maintenant c'est une loi.

Paris, 23—La flotte des Etats-Unis, sous les ordres de l'amiral Farragut, restera à Toulon pendant le reste de l'hiver.

Florence, 23—Le bill imposant une taxe sur le revenu en certains cas a été adopté par les deux chambres du Parlement.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 23, après-midi—Consolidés, 92 7/8 à 93.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 23—CHAMBRE: Le bill relatif aux comtés additionnels a passé.

Le bill relatif à la vente des terrains de l'arsenal à St-Louis et à Liberty, dans le Missouri, a passé. Parmi les clauses de ce bill, il en est une qui autorise le secrétaire de la guerre à établir un arsenal aux casernes de Jefferson, pour l'emmagasinage et la réparation des armes, à un prix ne devant pas excéder $200,000.

La mort de Hamilton, de l'Ohio, étant annoncée, la Chambre s'ajourne.

SÉNAT.—Le bill de reconstruction est lu pour la seconde fois. Doolittle parle contre. L'heure de clôture de la séance du matin ayant sonné, Doolittle, par 30 contre 17 obtient la permission de continuer.

Le comité de conférence sur la taxe du coton accepte le bill de la Chambre avec un amendement exemptant le coton étranger des droits d'importation à dater du 1er avril. Le Sénat donne son concours.

Résumé du discours de Doolittle. Il a dit: Quand le Latium, province romaine, se révolta et quand la révolte fut comprimée, il s'éleva au sénat romain la question de savoir ce qu'on ferait du Latium et du peuple du Latium. Quelques membres dirent qu'il fallait les priver de leurs droits de citoyens, d'autres voulaient que leurs biens fussent confisqués. Personne ne dit qu'il fallût les soumettre au vasselage de leurs esclaves. Mais Camille dans ce discours qui révéla sa grandeur et fit son nom immortel, dit: sénateurs, faites en vos concitoyens, et ajoutez ainsi à la puissance et à la gloire de Rome.

M. Doolittle a ajouté: A cette place élevée, dans le Sénat de la grande république du monde, du pinacle de la civilisation de tous les siècles, ne pourrions-nous, sénateurs, nous élever à la hauteur de cette grande idée?

M. Trumbull parle ensuite, mais le Sénat s'ajourne en l'honneur de l'Hon. M. Hamilton, de l'Ohio, dont la mort est annoncée.

Le comité de reconstruction s'est mis d'accord ce matin pour rapporter le bill suivant:

Qu'il soit décrété, etc. que la juridiction d'appel de la Cour Suprême des Etats-Unis ne s'étendra à aucun acte fait ou qui sera fait ou à aucune procédure faite ou à faire en vertu et sous l'empire de l'acte intitulé: Acte pour donner un meilleur gouvernement aux Etats rebelles, du 2 mars 1867, et des divers actes supplémentaires, et toutes les affaires semblables pendantes à ladite Cour par appel soit autrement, provenant de toute Cour de District et de Circuit des Etats-Unis seront renvoyées par la Cour Suprême, et aucun rapport d'aucune procédure faite ou qui pourrait se faire sous aucun des commandants militaires, en vertu d'aucun des susdits actes, sera transporté ou revu dans aucun tribunal, soit sur habeas corpus, quo warranto, soit d'une autre manière quelconque. Le vote sur le bill dans le comité passe pour avoir été comme suit: oui, MM. Stevens, Bingham, Payne, Boutwell et Beaman, républicains; non, MM. Brooks et Beck, démocrates et Hubbard, républicain.

Le message du Président au Sénat déclare que le bill qui biffe le mot blanc des lois et ordonnances du district a échoué par l'ajournement du Congrès.

L'honorable Leslie Combs, a été nommé marshall des Etats-Unis pour le Kentucky, à la place de Merriweather dont le terme est sur le point d'expirer.

Recettes de la douane pour la semaine finissant le 18 janvier $2,000,000.

La Législature de Pennsylvanie a passé de fortes résolutions au sujet de l'emprisonnement des Américains en Angleterre.

Le département d'Etat a reçu l'avis officiel de l'exécution entre les Etats-Unis et la république de Colombie d'un traité pour un canal maritime à travers l'isthme de Darien.

Le Président a nommé John M. Johnson marshal pour la Virginie, et H. J. Lohse collecteur des douanes, pour Georgetown, D. C.

La pluie continue.

Les personnes dont les noms suivent, membres du comité national démocrate, ont notifié au comité qu'elles seront présentes à la prochaine réunion régulière: John Millson, Va; Wm. Aiken, Caroline du Sud; Wm L. Sharkey, Miss; George L. Houston, Ala; John Hancock, Texas; A. H. Chappell, Ge; le juge Marvin, Fle; A. B. Greenwood, Ark; Col. E. Cooper, Tenn.

Washington, 23—Le Président a nommé Andrew Sigler, de l'Indiana, enregistreur au bureau des taxes, à Natchitoches, La.

Washington, 23—Il est entendu parmi les Kentuckiens qui sont ici, que M. Guthrie ne viendra pas ici pour le moment.

Atlanta, 23—La Convention a passé toute la séance à discuter la section de la constitution définissant la trahison, sans en venir à un vote.

Un ordre du général Royer, gouverneur militaire de la Georgie, a paru, rescindant l'ordre du gouverneur Jenkins qui suspend la collection des taxes dans cet Etat.

Le contrôleur militaire ordonne aux collecteurs de taxe de collecter immédiatement et d'envoyer au trésor de l'Etat toutes les taxes non payées de l'année passée.

Jackson, 23—Convention—M. Orr, du comité nommé pour conférer avec le général Gillem, rapporte que le général a dit verbalement qu'il ne soutiendrait aucune législation, excepté celle qui sera relative à la constitution et à l'établissement d'un gouvernement civil dans l'Etat.

Une résolution est adoptée pour envoyer le rapport de la majorité du comité sur le mémoire au Congrès, au Président des Etats Unis, au président du Sénat et à l'orateur de la Chambre.

Le rapport du comité sur les clauses générales a été adopté. En voici la substance: L'assemblée générale n'a le pouvoir de payer aucune dette encourue pour aider la rébellion; elle n'a aucun pouvoir pour indemniser les propriétaires d'esclaves, ni pour réclamer une indemnité des Etats-Unis.

L'ordonnance sur la taxe rapportée par le comité de finance a été discutée et adoptée. La première section impose une taxe spéciale de $2.50 par $1,000 sur les recettes brutes des ventes de marchandises pour l'année 1868.

Milledgeville, 23—Une somme de $10,000 avancée par la route d'Etat a été reçue et prise par le capitaine Rockwell à Atlanta, pour payer la Convention.

Richmond, 23—*Convention*.—Parmi les résolutions référées il en est une pour forcer les enfants à aller à l'école; et une autre pour interdire les priviléges spéciaux à toute compagnie engagée à faire venir des émigrants en Virginie.

Le Dr Sears, agent général du fonds Peabody, a harangué la convention sur l'éducation. Son discours, par ordre de la convention, sera envoyé à l'impression et tiré à 10,000 exemplaires.

Le bill des droits a occupé le reste de la séance.

Le général Grant est retourné à Washington ce matin.

R. S. Booker, condamné à l'amende et à la prison pour avoir tiré sur R. H. Glass, éditeur du Lynchburg Republican, a été pardonné par le gouverneur aujourd'hui.

Tallahassee, Fle, 23—La Convention s'est réunie à 10 heures du matin et s'est ajournée à midi. Elle n'a rien fait d'important, la séance ayant été prise toute entière par des discussions sur des points d'ordre et par une heure de séance secrète.

Charleston, 23—La Convention s'est occupée aujourd'hui de mesures pour le soulagement des débiteurs, et de la résolution de suspension d'exécution pour trois mois. Les nègres se sont montrés très courroucés contre les propriétaires fonciers et les anciens riches. Un nègre a dit qu'il leur ferait vendre leurs terres si on ne pouvait les avoir autrement. L'excitation des nègres a empêché tout vote.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Louisville, 23—Tabac ferme. Farine 7.75 à 12.50 pour la superfine et fantaisie. Saindoux 12 3/4. Bacon 9 1/2. Côtes 12 1/2. Coton 14 1/2 à 15. Whiskey nominal.

Cincinnati, 23—Farine ferme et calme. De famille 11 à 11 50. Maïs irrégulier à 85. Provisions calmes. Porc nominal à 20 00. Bacon 9 1/4. Jambons au sucre 16. Graisse 11 3/4. Beurre inactif 33 à 37. Œufs 30.

Mobile, 23—Coton ferme. Vendu 3,500. Mid. 15 3/4. Reçu 3202. Exporté 2,623.

Augusta, 23—Coton en hausse de 1/4. Vendu 1,070. Mid. 15 3/4.

Charleston, 23—Coton actif. Hausse de 1/4. Exporté dans la semaine 7154 balles, savoir: 4022 pour le cabotage; 2508 pour l'Angleterre et 521 pour le continent. Stock en main 13,982.

Savannah, 23—Coton ferme à la clôture avec une bonne demande. Vendu aujourd'hui 3,000 balles. Middling 16 1/2 à 16 3/4. Reçu 3,170. Reçu pendant la semaine 18,816; exporté 19,273 dont 15,199 pour Liverpool et 4,334 pour le cabotage. Stock en main 51,475 de coton Upland et 2,371 de coton Sea Island. Vendu dans la semaine, 9,596 de coton Upland et 543 de coton Sea Island.

St Louis, 23—Farine calme, XX de 9.50 à 11.00. Provisions et graisses calmes. Temps clair. Il dégèle rapidement.

NOUVELLES DU FLEUVE ET DES RIVIERES.

Passe du Sud-Ouest, 23 janv., 6 P M—Plusieurs arrivages de New York, de Rio, de Liverpool. Brise légère du Nord-Est.

Louisville, 23—La rivière baisse lentement. Temps clair. Thermomètre 46.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Nouvelles de la Havane et du Mexique.

La Havane, 22—Le capitaine-général Lersundi est décidé à empêcher l'organisation et le départ, de Cuba, des expéditions pour l'Yucatan, en conséquence de quoi les partisans de Santa-Anna sont fort découragés.

Porfirio Diaz était, aux dernières dates, à la Vera Cruz, où il était occupé à réorganiser le gouvernement de la ville et de l'Etat et tâchait en même temps d'acheter des steamers pour la marine mexicaine. Il s'agit d'acheter 24 frégates, une étant fournie par chaque Etat de la république.

Le traité d'alliance entre le Mexique, le Pérou, le Chili et la Bolivie est presque conclu.

Une tentative de révolution à Morelia a été déjouée par la prompte action du gouvernement.

Une pétition a été envoyée au Congrès mexicain pour obtenir une augmentation de droit sur le coton étranger et la production générale des produits nationaux.

Le Congrès a passé des résolutions permettant à Serdo de Tejada et au senor Bucarrel de rester dans le cabinet.

Les ministères de l'intérieur et du trésor sont toujours vacants.

La situation intérieure du Mexique est représentée comme fort mauvaise. Les diligences sont arrêtées partout sur les routes publiques et les voyageurs dévalisés.

A San Luis Potosi, les soldats pillent le peuple.

Les bandits ont battu les troupes envoyées contre eux à Cuernavaca.

La révolution à Acapulco a échoué. Elle a trouvé peu d'adhérents et ils ont été obligés de fuir.

La Havane, 22.—Change sur Londres 12 1/4 de prime; sur les Etats-Unis, pour circulation; 25 à 27 d'escompte. Or, de 1 à 3 de prime. Patates $5 50. Oignons $3. Le marché est généralement languissant.

Richmond, 22—Grant partira pour Washington demain. Schofield reçoit, ce soir, à sa table, les administrateurs du fonds Peabody. L'évêque McIlvaine, de l'Ohio, a adressé une courte harangue à la convention, aujourd'hui.

La convention a adopté aujourd'hui l'article qui, dans le bill des droits, déclare que la Virginie est l'égale des autres Etats.

Au meeting des administrateurs du fonds Peabody, aujourd'hui, le général Grant a présenté la résolution suivante qui a été adoptée:

Résolu qu'en vue de la détresse qui règne actuellement dans les Etats du Sud et du Sud-Ouest, il est convenable que le comité Exécutif et l'agent-général soient autorisés, conformément à la permission accordée par M. Peabody, de dépenser 40 0/0 du principal du fonds, et qu'une somme n'excédant pas $200,000 soit dépensée pendant l'année courante de la manière qui leur paraîtra le plus répondre à l'objet de la donation, et l'autorisation du bureau est accordée pour faire pareille allocation.

A été adoptée aussi une autre résolution donnant à l'agent général autorité pour augmenter les sommes déjà promises pour l'éducation et pour faire des payements par trimestre ou par semestre. Le bureau alors s'est ajourné pour se réunir dans la ville de New York le troisième jeudi de juin prochain.

Charleston, 22. — La convention avait sous considération des résolutions pour diviser l'Etat par districts, pour établir un code pénal, réformer les lois d'école, et réorganiser la Cour Suprême et les cours inférieures.

Il s'est manifesté quelque opposition contre les mesures de secours suggérées, mais une grande majorité des membres les favorise. La question sera probablement décidée demain.

New York, 23—La glace s'augmente dans le port en quantité et en épaisseur, et bien que la navigation en soit quelque peu interrompue.

Worcester, Mass., 23 jan—Une convention de fabricants de la Nlle Angleterre s'est assemblée ici hier à midi et s'est organisée par l'élection de Gray, de Boston, comme président.

Paris, 23—Bourse lourde, recettes en baisse.

Liverpool, 23—midi—Coton actif et prix en hausse de 1/10.

Washington, 23—Temps lourd. Lignes du Sud interrompues.

—Les journaux anglais répandent le bruit que, s'il survenait de nouveaux événements de nature à jeter l'alarme dans l'esprit public, le Parlement serait convoqué sur le champ afin de suspendre l'*habeas corpus* en Angleterre.

—Les négociations entre le Danemark et la Prusse sur le Slesvig du Nord vont être reprises après le 1er janvier. M. de Bismark ayant exprimé le désir d'arriver le plus tôt possible à une solution, le gouvernement danois a pourvu son ministre à Berlin, M. de Quaade, de nouvelles instructions détaillées, il est donc attendu un résultat définitif.

—La reine d'Espagne vient de faire demander des prières à tous les évêques espagnols pour le pape. La lettre adressée aux prélats de sa part commence ainsi: "Les coupables événements survenus dans les Etats pontificaux, en mettant l'alarme et répandant le deuil dans la capitale du monde catholique, ont profondément contristé le cœur de Sa Majesté, etc."

LISTE MARITIME.

NAVIRES PARTIS POUR LA NLLE ORLÉANS:

De Bordeaux, 27 déc—barque Guipuscano—De Liverpool, 30 déc—navire Cordelia—1er janvier, navire Wm Woodbury;—De Hambourg, 31 déc—navire à vapeur Bavaria—De Liverpool, 30 déc—navire Elsinore.

NAVIRES EN CHARGE POUR LA NLLE ORLÉANS.

A Liverpool, navire Constantine; navire à vapeur Pantheon.

Partis de New York pour la Nlle Orléans, 15 janv—navires à vapeur Ashland et Gulf Stream.

Arrivé à Baltimore, le 16, navire à vapeur Cuba, de la Nlle Orléans via la Havane.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—23 janvier.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	58 degrés.
Midi	60 "
3 heures P. M.	62 "
6 heures P. M.	61 "

RECOURS.—La communication suivante est relative à une plainte de quelques affranchis qui ont travaillé sur la plantation de Buena Vista:

Quartier-Général du 5e District.
Nlle-Orléans, 21 janv. 1868.

Major-général R. C. Buchanan, commandant le District de la Louisiane.

Général,—Je suis chargé par le major-général commandant d'accuser réception d'une lettre du capitaine John H. Brough, assistant sous-assistant commissaire du Bureau des réfugiés, des affranchis et des terres abandonnées, à Donaldsonville, Le., adressée par l'intermédiaire de votre quartier-général, avec votre endossement, relative à la réclamation et plainte de certains affranchis de la plantation de Buena-Vista; et, en réponse, de dire que le principal sujet de plainte ou l'espèce concernant les gages de ces personnes, est basé sur la longueur du temps qui s'écoulera avant que la Cour de la paroisse puisse agir, d'autant que la Cour n'a pas de session avant le premier lundi de mai prochain.

Ces parties ne sont pas sans recours, car elles peuvent s'adresser au juge de la Cour qui, par une loi de cet Etat, est autorisé à tenir des sessions ajournées ou spéciales.

C'est là un cas de grande difficulté pour les affranchis comme pour le fermier de la plantation. Ce cas vient de l'insuccès de la récolte. La Cour peut déterminer le mieux les droits de toutes les parties intéressées.

Les directions contenues dans la circulaire No 18, émise par le lieutenant-colonel Wood, assistant-commissaire pour la Louisiane, le 9 décembre 1867, si elles étaient exécutées, produiraient beaucoup de bien pour tous les intéressés.

Le major-général commandant en conséquence ordonne que vous invitiez l'agent du Bureau à Donaldsonville, à se rendre auprès du juge de la Cour de district de la paroisse pour l'engager à tenir immédiatement une session spéciale de la Cour, pour le jugement des affaires dont il est question, et en cas d'échec ou de refus, ledit agent du Bureau opérera sans délai telles saisies de récolte ou de biens qui seront nécessaires pour assurer aux affranchis le paiement de ce qui leur est justement dû.

Je suis, général, très respectueusement, votre obéissant serviteur,
ROBERT CHANDLER, capitaine,
Assistant-secrétaire pour les affaires civiles.

GROS VOL.—Mercredi matin, on a volé dans le comptoir de MM. Towns & Lehman, rue Gravier, $1,800 en argent, et le voleur a réussi à décamper avec le butin. Deux personnes ont été arrêtées comme suspectes, mais elles n'ont pas été identifiées.

UNE MONTRE A RÉCLAMER. — Le colonel Williamson, chef de police, a maintenant en sa possession une montre d'or et une chaîne d'or qui ont été prises sur une personne de mauvaise réputation, comme objets volés. Le propriétaire de ces articles peut aller les réclamer à la station de police du Premier District, en prouvant son droit.

TAILLADE.—A la suite d'une difficulté survenue, mercredi soir, entre Valentine Elder et un autre, dans un café situé au coin des rues Jefferson et Vieille Levée, V. Elder a reçu un coup de couteau au-dessus de la hanche droite. L'homme qui l'a blessé n'est pas connu et n'a pas encore été arrêté. Elder a été transporté à l'hôpital.

FAUX NOMS ET FAUSSES ALLÉGATIONS.—Un individu, qui se dit le major Warner, condamné aux Dry Tortugas pour trois ans, mais gracié par le général Banks, a été arrêté, avant-hier, à bord du steamer *Belle Lee*, pour avoir obtenu diverses sommes d'argent en se disant membre de l'état-major du général Hancock. Il s'était procuré ainsi $500 et quelques bons dîners au Metropolitain.

CONVENTION.—Séance du 23—Une résolution pour adopter l'amendement constitutionnel formant l'article 14 de la Constitution fédérale, est ajournée.

L'article 97, prescrivant les conditions requises des électeurs ayant été adopté, a été reconsidéré et un substitut a été présenté par M. Crane. Le substitut est déposé sur le bureau.

Une longue discussion s'élève sur une addition ayant pour but d'exiger des électeurs qu'ils sachent "lire et écrire."

Un côté de la Convention soutient que ce serait faire infraction aux droits de la race de couleur; l'autre que celui qui ne sait ni lire ni écrire n'est pas digne de voter.

L'article qui admet à voter tous ceux qui ont 21 ans, qui sont nés ou naturalisés aux Etats-Unis et qui ont résidé dans cet Etat un an immédiatement avant l'élection, sont admis comme électeurs, excepté ceux qui sont frappés d'incapacité électorale par cette constitution, et les interdits.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 23 janvier.

Nous n'avons rien de nouveau à annoncer quant au marché monétaire. Les transactions de coton ont quelque peu amélioré les choses, mais la demande excède encore les offres d'argent. Les bons billets sont encore à 1 1/4 à 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 12 à 15 par an.

L'or a ouvert à 137 1/4 à 138, taux d'hier soir. Les dépêches subséquentes de New-York l'ont poussé à 139 et il a fermé à 138 3/4 à 139. Les ventes comprennent $2200, en plusieurs lots, à 137 3/4 à 138 1/8; $10,000 à 137 3/4; $1000, $1500 et $5000 à 138; $1000 et $6000 à 138 1/8; $2500, $3000, $5000 et $6000 à 138 1/4; $6000 (1000 et 5000) à 139. Hier soir, au Board, $7000 se sont vendues à 137 5/8—Il ne s'est rien fait d'important dans l'argent.

La demande de change étranger a été modérée. La plupart des opérations ont eu lieu à des prix plus fermes. Les ventes de sterling embrassent: 700 livres, bon connaissement, à 149 1/2; 1000 et 2500 livres à 149 3/4; 500 livres à 150; 7000 livres à 150 à 151; 1000 livres à 150 1/2, et 1000 livres de banque à 153. A la clôture, le marché ne pouvait guère être coté au-dessous de 150 à 151 le bon connaissement No 1 et clear; 151 1/4 à 151 1/2 le change de premier ordre et celui de banque, et 152 à 153 1/2 celui de banque. Une banque a vendu, de bonne heure, à 151 1/2.—Dans le change sur France, une petite somme en commercial No 1 à 3 77 1/2; 50,000 francs à 3 76 1/4. Le commercial No 1 peut être coté à 3 76 1/4 à 3 76 3/4 et le change de banque à 3 70 à 3 65.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 d'escompte, taux auquel la demande n'a été que modérée. Les ventes de commercial sont: $20,000 sur New York, à vue, à 5/8 d'escompte, $10,000 et $15,000 à 11/16, $10,000, $20,000 et $75,000 à 3/4, $25,000, à un jour de vue, à 3/4 et $5,000, à trente jours, à 2.

176 (76 et 100) actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans se sont vendues à $23 et 100 du Chemin de fer de Carrollton à $71. Hier, au Board, 100 de la Banque de la Nouvelle-Orléans ont été prises à $23.

Les billets ont été moins en demande et les acheteurs ont eu l'avantage. $6000, $7500, en gros billets, se sont vendues à 12 1/2 et $1000 à 13 d'escompte. Les petits billets sont cotés à 3 à 4. Les billets de l'Etat ont fléchi; $6000 se sont vendues à 27 3/4 d'escompte, $3000 en trois lots, à 27 1/2, une somme ordinaire à 27 et $1000 à 26. Hier soir, au Board, $5000 ont changé de mains à 28.

☞ Ne manquez pas d'assister à la grande vente, par suite de succession, de beaux articles de ménage, au No 174 rue du Canal, vente qui a lieu les mardis, jeudis et samedis. On prend les billets de ville au pair.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 23 janvier 1868.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5500 balles, prises—le matin—aux taux antérieurs, mais aussi à des prix plus forts, après l'arrivée des télégrammes de New-York et de Liverpool. En ce moment, nous cotons l'ordinary à 13¼ à 14½ c, good ordinary à 15¼ à 15¾, low middling à 16¼ 16¾, middling 17 à 17¼, strict middling à 17½. — La demande a été bonne, à l'ouverture du marché, les prix ont été stables et enfin dans le moment, il s'est fait quelques affaires moyennant les prix d'hier, mais, une impulsion plus vivace a été donnée à la demande par la teneur favorable des télégrammes de Liverpool et de New York et, en outre, par la baisse de l'or, et pendant tout le reste de la journée, les prix payés ont indiqué une amélioration de ¼ de c et sur presque toutes les listes désirables—du strict good ordinary au middling, inclusivement—et c'est sur quoi, nous avons basé nos cotes ci-dessus. L'approvisionnement de cotons blancs s'affaiblit de jour en jour, et ces sortes de styles deviennent de plus en plus rares. De bonne heure, le matin, il s'est vendu du strict low middling à 16¼ et du middling courant à 17 cts, mais, vers la clôture, de pareils achats n'ont pu être renouvelés à moins de 16¾ et 17¼.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	3666	
" précédemment	354891	358557
		373813
Expédié aujourd'hui	1395	
" précédemment	276885	278280
Stock en mains		95533

TABAC—Nous avons à parler de la vente de 30 boucauts, laquelle a eu lieu durant ces jours derniers. Le stock en mains est encore trop faible pour permettre des transactions au delà de faibles ventes par placements et, conséquemment, les opérations se bornent à quelques petits lots achetés par les manufacturiers de la ville. A défaut d'achats, voici nos cotes: Léger—Refused, 5 à 6½, commun leaf, 7 à 8, medium, 9 à 11, bon, 12 à 14, fin 15 à 17 cts, choice selections de 17 à 20 cents la livre. Lourd—Refused, 5½ à 7, commun leaf, 8 à 9, medium 10 à 12, bon, 14 à 15, fin 18 à 20, choice selections 18 à 22 cts la livre.

ETAT DU TABAC

Stock en mains le 1er septembre 1867 bts.		3191
Arrivé aujourd'hui	00	
Arrivé précédemment	2274	2274
		5465
Exporté aujourd'hui	00	
Exporté précédemment	3812	3812
Stock en mains, à bord de nav.		1653

FRET—Pas de changement dans le fret à rapporter aujourd'hui, et nous cotons comme suit: coton sur steamer pour Liverpool 1d. la livre, pour New York 1¼ c, pour Boston 1 5/8 c, pour Philadelphie 1½ c, tabac pour New York $12 le boucaut, sucre $8 le boucaut, mélasse $3 le baril, farine $1 le baril et maïs 22 à 25 c le baril. Sur voiliers les taux sont 5/8 d coton pour Liverpool, 1 7/16 c pour le Havre et 1 3/8 c pour Brême, pour New York 1 c et Boston 1 1/8 c par livre de coton, $3 par boucaut de tabac pour New York, $1 le baril de farine pour New York et Boston; $1 25 pour le Havre et 15 d le boisseau de maïs pour Liverpool.

SUCRE—Il est arrivé ce matin 840 boucauts de sucre. La demande est bonne aux prix antérieurs, spécialement pour les meilleurs grades et presque tous les approvisionnements qui se trouvaient en premières mains se sont vendus aujourd'hui aux prix suivants: 7¾ à 9 c la livre d'inférieur, 9 à 9¾ c pour le commun, 11¼ à 11¾ c le bon commun, 12 à 12 3/8 c pour le fair 12 5/8 à 12¾ pour le good fair, 12 7/8 à 13 1/8 le fully fair, 13¼ à 13½ le prime, 13¾ à 14 pour la qualité de choix, 14¼ à 14 1/2 pour le jaune clarifié, 15¼ à 15½ le blanc et 11½ à 13 5/8 c pour le seconds.

MELASSE—Il est arrivé ce matin 1118 barils et 5 demi barils. La demande continue à être active avec offre de prix pleins et tous les envois arrivés ont été vendus à 45 à 50 c le gallon d'inférieur, 58 à 60 c pour la commune, 60 à 73 c pour la fermentée, 65 à 70 pour la belle non fermentée, 71 pour la bonne, 75 à 78 c pour la prime et 80 cts pour la choisie. Il s'est vendu de la bonne mélasse recuite de la Louisiane à 76 à 78 c le gallon—presque tous les envois reçus ont été vendus—. Durant les trois ou quatre jours qui viennent de s'écouler, il s'est vendu de la mélasse recuite au Nord, et ces transactions ont eu lieu dans l'ordre suivant: 169 barils à 47½ le gallon, 4500 à 55 c et 125 à 57½ c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Olive Branch, de Caïro, est le seul bateau arrivé depuis notre revue d'hier.

FARINE—La demande a été bonne aujourd'hui, le marché est ferme et les prix ont une tendance à la hausse. Durant la semaine dernière, les envois arrivés ont été faibles, ce qui n'a pas peu contribué à la décroissance du stock qui, en ce moment est dépourvu de bons assortiments. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3573 barils, dont 100 de fine à $8, 100 de farine pour ce qu'elle vaut, à $10 50, 100 de double extra à $10, 100 de triple à $14, 50 et 117 de triple à $12 50, 137 do à $13, 200 et 300 de choix à $14, 50 et 150 à $14 50, et 125 à $15 50, 66 de choix à —, 45 de superfine à $9 75, 106 do à $10, 300 de double extra à $10, 500, 180 et 100 à $10 25 le baril. Le marché est dépourvu ou presque dépourvu de superfine et aussi de grades moins élevés et les prix de ces qualités ont conséquemment haussé de 50 à 75 cts le baril, ces grades étant fort en demande.

MAÏS—Hier—mais on ne l'avait pas rapporté—600 sacs de blanc et de jaune se sont vendus à $1 le boisseau. Aujourd'hui, le marché est calme, mais ferme et ventes de 3790 sacs, dont 400 de blanc et 2500 de blanc mélangé à 95 c et 800 à 96 c, 49 de blanc et 50 de jaune à $1 le boisseau.

AVOINE—La demande d'avoine est limitée, et seulement 80, 50 et 200 sacs de l'article se sont vendus aujourd'hui à 85 c le boisseau.

SON—150 sacs de l'article se sont vendus à $1 95 les cent livres.

FOIN—200 balles de foin de la rivière Ohio ont changé de mains à $20 le tonneau et le chargement d'un bateau—1642 balles—a changé de mains à des conditions privées.

SAINDOUX—50 tierçons de saindoux prime se sont vendus à 13 c la livre, et 50 barillets à 15 c la livre.

PORC—Les affaires par placements sont fort animées et s'opèrent à $22 25 à $22 50 le baril de mess, et en détail à $22 75 à $23.

BACON—Dans l'article il ne se fait que des affaires en détail à 10¼ c la livre d'épaules, 12½ à 12¾ c pour les côtes clear ribbed et 13 c les côtés désossés.

VIANDE VERTE—Un lot de dix barriques d'épaules s'est vendu à 8¼ c la livre—les détenteurs en demandent actuellement 9 c, prix qui est celui du détail.

GOUDRON—Ventes de 80 demi barils de l'article à $2, et de 20 barils à $3 le ballot, payable en monnaie de la ville.

ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE—Il y a quelques jours, un lot de 10 barils s'est vendu, payable en bons de la ville,—de $10 et $20—à 47 cts le gallon. Un petit lot s'est aussi vendu à 44 cts le gallon, payable en monnaie courante.

GRAINES DE COTON—Hier et aujourd'hui, on a pris des engagements pour l'achat de 5000 sacs de graines de 1867 à $12 le tonneau.

AVIS.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Nlle-Orléans, 22 janvier 1868.

AUNE assemblée convoquée pour aujourd'hui, pour l'élection de dix-huit (18) Directeurs de ce chemin, une majorité des actions n'ayant pas été représentée ainsi que l'exige la charte, l'élection de Directeurs a été remise à mercredi prochain, 29 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

23janv—6t. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 24 janvier 1868.

Arrivés hier—251 bœufs du Texas, 75 veaux et veaux d'un an, 193 moutons.

Vendu—87 bœufs du Texas, 9 bœufs de l'Ouest, 29 veaux et veaux d'un an, 18 cochons, 170 moutons et 3 vaches à lait.

A vendre—56 bœufs du Texas, 39 bœufs de l'Ouest, 169 veaux et veaux d'un an, 167 cochons, 392 moutons et 38 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 10 à — 15
do do 2me qualité, do	— 8 à — 9
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	40 50 à 50 50
do do 2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do do 3me qualité, par tête	18 — à 20 —
Cochons par liv., gr.	— 8 à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 5 00
do 2me do do	3 50 à [illegible]
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veau, par tête	— à —
Vaches à lait, de choix, par tête	— à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 60 00
Veaux de lait par tête	11 50 à 15 00
Veaux d'un an, par tête	14 — à 18 00
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

Décédé subitement, le 23 janvier, à midi et demi, WRIGHT WILLIAM, âgé de 10 ans 11 mois et 10 jours, fils de Odile Field et Wm. H. Vredenburg. L'enterrement partira de la demeure de ses parens, rue Esplanade, près d'Orgenois, ce 24 janvier, à 4 heures de l'après-midi. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décédé à Paris, le 1er janvier 1868, à 10 heures du matin, à l'âge de 78 ans, PAUL DESDUNES POINCY, vétéran de 1814-15.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE.
LES officiers et les membres de cette Société sont prévenus que la première assemblée générale trimestrielle de cette société aura lieu dimanche, 26 du courant, à 4 heures de l'après midi, dans la salle de la Société, au coin des rues Grands-Hommes et Champs-Elysées.
L'exactitude est requise, car des affaires de haute importance seront soumises à l'assemblée.
Par ordre du Président, A. A. MARCHAND, Secrétaire.
24 janv—3

Salle de la Société de Bienfaisance "Crescent et Star" des Jeunes Gens.
Rue des Remparts, entre les rues Dumaine et Saint-Philippe.
Nlle-Orléans, 24 janvier 1868.
LES officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à l'ASSEMBLÉE ANNUELLE qui aura lieu LUNDI SOIR, 27 du courant, à SEPT heures et demie, pour l'élection des officiers pour l'année.
Chaque membre est instamment prié d'être présent.
WM. F. FITZGERALD, Président.
Geo. Emile Stove, faisant fonctions de secrétaire.
24 janv—3f

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴
La respectable [∴] Le Progrès No 23 procédera ce soir, à 6 heures et demie précises, à l'init. de plus. prof. au deg. d'app.
Les FF∴ MM∴ de toutes les juridictions sont invités à y assister.
Par mandement du Vén∴
ARTHUR NOEL, M∴ M∴, Secrétaire.
24 janv

Avis.
Billets de la Loterie du Kentucky—Billets de Police du Kentucky—(Tirage tous les jours) à vendre par—
Chas. T. Howard, marchand ayant licence, coin Camp et Commune;
J. Ryan, rue Poydras, No 24, succursale;
G. Euard, Poydras, au-dessus de Camp, succursale;
B. Redler, Chartres, au-dessus de Bienville;
F. Imbotte, coin Chartres et St-Pierre.
Fernandez & Villa, encoignure Dumaine et Royale;
M. Pesant, 5 rue Carondelet, et 50, rue St-Charles, coin Gravier.
D'autres bureaux seront ouverts dans un ou deux jours.
Les lots gagnants sont payés à vue. 24 janv—1f

LOUIS GADEL
Fabricant de Matelas et Sommiers en tous genres.
65 RUE ST. LOUIS, entre Royale et Bourbon....65
A constamment en main, cadres, mousse, crin et laine; fait aussi les matelas et sommiers sur commande, et refait les matelas à domicile.
Prix Modérés. 21 janv—6f

A VENDRE,
PLUSIEURS RÉSIDENCES avantageusement situées dans les 1er, 2me et 3me Districts. Voici le moment pour se loger à bon marché ou pour placer avantageusement un capital. Pour informations s'adresser à JUSTE FONTAINE, rue Royale, No 5, au premier.
24janv—3f

Chien Perdu.
PERDU, dimanche dernier, dans les environs du marché français, 2me District, un chien noir, ayant une tache blanche au bout de la queue, aussi une étoile au-dessous du cou avec un collier blanc, répondant au nom de Fayo. La personne qui le rapportera au propriétaire, M. JEAN-MARIE TUJAN, coin des rues Chartres et Dumaine, recevra une récompense libérale. 24 janv—1f

D. E. SCRUGGS. FRANK A. BARTLETT.
SCRUGGS & BARTLETT, ENCANTEURS,
No 4 rue Tchoupitoulas, et No 4 rue Nouvelle-Levée.
☞ Avances faites sur consignations. 25 jan—1an

R. C. BARROW,
AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES
—ET—
Agence Générale. Bureau,
15...... rue Carondelet 15
SE charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

EXTRAIT DE CALDWELL pour les cheveux.
Vous pouvez être votre propre coiffeur, sans incommodité.
CET Extrait est une huile d'une odeur délicate et qui rend à la chevelure sa COULEUR PRIMITIVE; les rend flexibles et abondants.
Il n'est pas nécessaire de se laver la tête avant de l'employer et elle ne tache ni la peau ni la coiffure ni le linge.
A vendre par tous les principaux chimistes et pharmaciens et au dépôt de M. Félix Saron, rue Baronne, No 14. G. H. CALDWELL, propriétaire de la patente. Hôtel des Etrangers, rue de Chartres No 128.
Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1868.
Après avoir soumis à une épreuve le CALDWELL EXTRACT pour les cheveux, et en avoir fait l'application tout au long, j'ai reconnu qu'il est une des meilleures compositions inventées jusqu'à présent. En foi de quoi j'ai apposé ma signature.
FÉLIX SARON, importateur de cheveux, dépôt No 14 rue Baronne, près Canal.
19 janv—PP—D Mer. V

Tombeau à Vendre.
ON vendra, à l'amiable, un TOMBEAU situé dans le vieux cimetière St Louis, coin Basin et Conti. Le tombeau, qui est fermé par un magnifique marbre blanc, a été orné de décorations de luxe, il est à trois caveaux, et sur le devant, une belle grille en fer et est surmonté d'une statue en marbre. S'adresser à Louis Caretta, Passage de la Bourse, No 127, entre Conti et St Louis. 21 janv—6f

Banque Nationale de la Cité.
Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1868.
L'ÉLECTION annuelle de directeurs devant servir durant l'année courante, aura lieu au local de la Banque le 21 février, de 11 heures à midi et 2 heures P. M.
JULES CASSARD, Caissier.
22 jan—au 24 fév

Avis aux Passagers.
☞ Le trois mâts français de grande marche, LES BONS FILS, capitaine Privat partira fin courant et prendra des passagers pour Liverpool, le Havre et Bordeaux.
S'adresser au capitaine, à bord, au Poteau 18 Second District. 22 janv—3f

Sociedad Española ó Ibera.
Se pone en conocimiento de los Socios que se allavan ausentes en la Asamblea General extraordinaria celebrada el dia 19 de Enero de 1868, para decidir de la Union, fué resuelto que se unian para siempre jamas amen, y que en lo sucesivo formaran un solo Cuerpo conocido con el nombre de SOCIEDAD............DE BENEFICENCIA MUTUA DE N. ORLEANS. Fué resuelto nombrar los oficiales que la han de gobernar, y por escrutinio secreto resultaron electos los siguientes:
DN JUAN FERNANDEZ, Presidente.
DN MIGUEL ESTELA, 1ro Vice Presidente.
DN FRANCISCO SUARES, 2o Vice Presidente.
DN JAYME FABREGAS, Tesorero.
DN SANTOS SOTTRES, Colector.
C. P. COUTO, Secretario.
De orden del S. Presidente,
C. P. COUTO, S'rio.
N. Orleans, 22 Enero 1868. 22janv—3f

Bal masqué.

Madame GROUX,
Etablie à la Nouvelle-Orléans, depuis 17 ans, 93, rue de Conti.
Grand assortiment de COSTUMES, MASQUES ET DOMINOS récemment importés de Paris, confectionés avec les plus riches étoffes et les plus grand luxe.
PRIX MODÉRÉS.
Mme Groux, 93, rue de Conti, le magasin venant par la rue Dauphine.
19 janv—2m 3ps

LION & PINSARD
172 RUE DU CANAL 172
viennent de recevoir
UN GRAND CHOIX D'ARTICLES DE FANTAISIES
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ,
—entre autres—
Ceintures, Agraffes, Boucles Grande-Duchesse, Garnitures pour Robes.
22 janv—4f

HARRY T. HAYS—F. WARREN MOISE—JOHN H. NEW.
Hays, Moïse & New,
AVOCATS ET CONSEILLERS,
Bureau, rue St-Charles, No 13, Nlle-Orléans.
21 janv—1m LOUISIANE.

Billet volé.
IL a été volé au domicile du soussigné, dans la nuit du 20 de ce mois, UN BILLET souscrit par le Wesley Chapel Méthodist Episcopal Church, à l'ordre de E. Pédarré, de la somme de $1111 11 cts, daté du 17 janvier 1867, payable à un an de date et paraphé "ne varietur", par E. W. Barnett, notaire, payable à la Banque des Citoyens.
Le public est prié de ne pas négocier ledit billet, le payement en ayant été arrêté. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui le rapportera chez le soussigné.
22janv—3f E. PÉDARRÉ, rue du Bassin, 134.

Ancienne pharmacie d'Estouville, encoignure Morales et Promenade Carondelet—Médicaments choisis, prescriptions remplies consciencieusement et à prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais, allemands et américains. Parfumerie. Traitement de maladies secrètes et chroniques des deux sexes.
Consultations en anglais, en allemand, en français, en italien, en espagnol et en slave.
26nov—1an

Carreaux Ridge. Carreaux Ridge.
DALLES. DALLES.
BRIQUES A FEU. BRIQUES A FEU.
UNE petite consignation en débarquement de navire et à vendre à bas prix, par HENRY KNOX & CO.
5 jan—10f

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, ce 3 janvier 1868.
L'ÉLECTION annuelle de trois directeurs de cette institution, aura lieu à la maison de Banque le lundi 3 février 1868 de 10 heures à 2 heures de l'après midi.
H. L. PEIRE, Caissier.
2 janv—2 f. p. s.

Avis aux Contribuables.
LES personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane les taxes de 1867 et les licences de 1868, sont prévenues que le soussigné est prêt à en recevoir le montant, à son bureau, No 9 de la rue de l'Esplanade.
M. O. TRACY, Percepteur des taxes d'Etat du 3ème District.
12 janv—1m—3fps

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1868.
UNE élection de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 3 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. L. DELERY, Caissier.
3 janv—2f p s

Cadeaux de Noël et de Nouvel An,
Au Magasin d'Albums Photographiques et de Stéréoscopes.
S. T. BLESSING,
24.........Rue de Chartres.........24
STEREOSCOPES de toute espèce; vues stéréoscopiques de différentes parties du monde; groupes et opéras français dans tous les sujets, en perfection.
Une grande variété d'Albums et de Bibles
On connaît les beautés et les avantages de l'album; il faut voir la beauté du stéréoscope pour l'apprécier. Venez les voir. Le Stock est plus grand et les prix sont plus bas que ceux d'aucune autre maison.
18 déc—1m—mer. vend. et dim

Avis.
Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 21 janvier 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Actionnaires de cette Compagnie, une majorité des Actionnaires n'ayant pas été représentée, ainsi que l'exige la 14e section de la Charte, l'assemblée a été remise à LUNDI PROCHAIN, 27 du courant, à midi.
21 jan—6f GEORGE W. SQUIRES, Secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1868.
LE 13 du courant, à une élection tenue par les actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année—
Charles Cavaroc, Antoine Lanata, John Gauche, S. Cambon, L. Basset, C. de Ruyter, C. Ledig, U. Marinoni, E. F. Mioton, F. E. Bernard, F. B. Fleitas, L. B. Pothier.
Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Charles Cavaroc a été élu Président à l'unanimité et M. Numa Augustin, caissier.
21 janv—6f NUMA AUGUSTIN, Caissier.

Banque de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1868.
UNE élection de neuf Directeurs de cette banque pour l'année, aura lieu au local de la banque, LUNDI, 27 janvier courant, de midi à 2 heures de l'après midi.
21 janv—7f J. E. IRVINE, caissier.

BANQUE DES MARCHANDS.
Nlle Orléans, 16 janvier 1868.
LE 13 du courant, à l'élection annuelle des actionnaires, ont été élus Directeurs pour l'année—
E. H. REYNES, THOMAS SLOO, L. F. GENERES, ALFRED KEARNY, JOHN WILLIAMS.
Et, aujourd'hui, à une élection des Directeurs, M. E. H. Reynes a été élu Président et M. F. H. Hatch, caissier.
17 janv—15f F. H. HATCH, Caissier.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans
Nlle-Orléans, 6 janvier 1868.
LE 9 du mois dernier, à une élection, par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année—
Geo Jonas, J. H. Stauffer, G. W. Babcock, D. McCoard, C. T. Buddecke, B. B. Hart, C. Schneider.
Et aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. Geo. Jonas a été élu président à l'unanimité.
7 jan—15f CH. JUMONVILLE, Caissier.

Avis
AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.
TOUTES les personnes qui doivent à l'Etat de la Louisiane la taxe de 1867 et la licence de 1868, sont prévenues que cette taxe et cette licence doivent être payées au bureau du soussigné, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
E. LEMARIÉ, Collecteur de Taxes du Deuxième District
Bureau: Encoignure Chartres et St-Pierre, Maison de Cour.
16 jan—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.
30 DÉCEMBRE 1867.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq piastres par action, lequel dividende provenant des bénéfices des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, à partir du 20 janvier 1868, au bureau de la compagnie. WM. S. BROWN, Trésorier.
31décfin

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.
TAUX DU FRET, pour St Louis, Louisville, Colombus et Caire.
Département du transport.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1868.
Les expéditeurs sont informés que cette Compagnie donne maintenant des connaissements pour les points ci-dessus.
Les réclamations pour pertes, avaries ou prix trop élevé seront promptement réglées aux lieux de destination. Pour plus de détails, s'adresser au dépôt, rue Calliope.
T S WILLIAMS, surintendant général. JAMES YONGE, agent général pour le fret.
3 janv—1m

MOULOR & DUMESTRE.
IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13.......Rue de Chartres.......13.
Anciennement même rue No 69. Sept—6m

Tapis aux prix coûtants.
ELKIN & Co.,
No 3.........Rue Carondelet.........No 3.
LA saison étant avancée, ils offrent tout leur stock de TAPIS VELOURS ANGLAIS, TAPIS DE BRUXELLES, TAPIS A 3 PLIS ET INGRAIN, Aux prix coûtants. 28 déc—1mo

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & CO.,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.
NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de table et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 29 sept

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris. Encoignure Conti et Bourgogne.
23 août

Docteur A. Landry
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—3m.

Le Docteur L. DUPERRON, dentiste, rue Bienville No 66, encoignure Royale, peut être consulté pour toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche tous les jours depuis 8 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Une attention spéciale est donnée aux pièces artificielles en gutta-percha dont l'usage est devenu si général tant à cause de sa propreté et de la commodité que de la modicité des prix. Extraction des dents sans douleur et sans danger par l'anesthésie générale ou locale. Prix modéré. 31 déc—1m

Le Dr. F. H. Knapp,
Chirurgien dentiste,
A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt-sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—PP le L

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE, Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. A. M. à 5 h. P. M. 17 mai

$100 de récompense.
Volé dans la nuit du 25 au 26 décembre, sur l'habitation du soussigné, deux beaux et forts mulets mâles avec leurs brides.
L'un entièrement noir, gros et robuste, avec une cicatrice en dehors et à travers du jarret droit.
L'autre noir aussi, museau brun orange, élégant, et ayant l'apparence d'un cheval, castré d'un seul côté avec une cicatrice sur l'encolure à la naissance du garrot.
Une récompense de 25 piastres pour chaque mulet sera donnée à celui qui les ramènera sur l'habitation ou à l'écurie de M. E. Lotto, à Alger, et cinquante piastres de plus à celui qui procurera la conviction des voleurs.
AD. RINCK. Paroisse d'Orléans, rive droite.
27 déc—

A LOUER
A un prix modéré, la magnifique vacherie (neuve) de la capacité de 35 vaches, avec toutes les dépendances nécessaires, à la station Burthe, Jefferson, offrant tous les avantages nécessaires sous un point d'économie, tel que le patronage, les licences, etc. S'adresser sur les lieux à J. J. Gutierrez ou au café de Baptiste Matheran, près du marché Dryades. 1er déc—

Restaurant de l'Indépendance.
AVIS AU PUBLIC.
A partir du 1er janvier 1868, Pour $6 00 par semaine, 2 bons repas par jour—au No 243 Vieille Levée.
Déjeuners à 10 heures, et à midi, Dîners à 4 heures et 6 heures.
VIN A CHAQUE REPAS.
M. Charles Lévy, propriétaire de cet établissement fera tous ses efforts pour contenter les personnes qui voudront bien prendre pension chez lui.
31 déc—1mo

AUGUSTE BROUÉ
CAMPEMENT - RESTAURAT.
Le soussigné ouvrira le 2 Janvier, au No 231, rue de Chartres entre Dumaine et Saint-Philippe, un RESTAURANT qu'il dirigera comme ceux qu'il a déjà tenus.
1er janv—1m AUGUSTE BROUÉ.

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN,
No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et réunions de familles—CHAMBRES garnies pour les habitants. Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1an

GRANDE REDUCTION DE PRIX!
GRAND SACRIFICE!
L. ETERNOD
Rue Bourbon, encoignure Ursulines
ET
Rue Bourbon, encoignure Conti,
A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 13 courant, il mettra en vente son stock complet de MARCHANDISES D'HIVER AU-DESSOUS DU PRIX D'IMPORTATION.
Un grand assortiment de marchandises de fantaisie. Aussi, 3,000 yards Indiennes françaises et Perses.
Venez voir, venez examiner, pour vous convaincre.
12 janv—1m L. ETERNOD.

Grand Sacrifice!
Grand rabais! Grande occasion!
Habillements d'hommes et d'enfants
AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT,
CHEZ
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille-Levée.
Le soussigné offre à partir d'aujourd'hui à sa nombreuse clientèle et au public en général son IMMENSE STOCK D'HABILLEMENTS, CHAPEAUX et ARTICLES DE TOILETTE pour hommes et enfants, au-dessous du prix coûtant.
BILLETS DE LA VILLE AU PAIR.
VENEZ VOIR ET EXAMINER.
LEON GODCHAUX,
81 et 83, rue du Canal,
213, 215 et 217, Vieille-Levée.
7 janv—1m en face du Marché à la viande.

34.... RUE DE CHARTRES.....34
IMPORTATION DIRECTE.
J. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR.
Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c., &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.
34 - - Rue de Chartres - - 34
24 nov—3m

Domestiques.
ON a besoin immédiatement d'une cuisinière, d'une femme de ménage, et d'un cocher qui pourrait en même temps servir de garçon de salle à manger. La préférence sera donnée à des blancs et notamment à des Européens. S'adresser rue d'Orgenois entre Dumaine et St-Philippe. 12 janv

A Vendre,
EN débarquement du navire "Sèvere", de Marseille—
Environ 10 tonneaux Asphalte.
S'adresser à HERMANN HERTZ & CO, 177 rue de la Commune.
21 jan—6f

AVIS.
D'UN commun accord, par acte et rapport de Selim Magner, notaire public de cette ville, M. GEO. O WOLF s'est retiré de la maison ALDIGÉ & WOLF.
M. JULES ALDIGÉ dirigera seul la Bienville Oil Factory en son nom et réglera toutes les affaires de l'ancienne Société.
ALDIGÉ & WOLF.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1868.
Le soussigné continue à acheter des graines de coton et remplit les ordres de sacs pour la Bienville Oil Factory.
Bureau, rue Carondelet, No 43. JULES ALDIGÉ.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1868. 15 janv 6f

Marrons. Marrons. Marrons.
60 barils MARRONS du Piémont premier choix, en débarquement du steamship Glasgow, de Liverpool, à vendre par ANT. LANATA, Nos 9 et 11 rue Jefferson et Vieille Levée.
18 janv—6

PARFUMERIE,
Articles de Toilette.
LIQUIDATION.
71, *rue de Chartres, à côté de l'Abeille.*
—VENTE AU PRIX COUTANT—
POUR cause de mauvaise santé, les soussignés vendront, en gros et en détail, au prix coûtant, tout leur stock de parfumerie fine et ordinaire, importée et du pays, ainsi que les articles de toilette. Nous vendrons aux marchands à des prix exceptionnels; aux barbiers nous ferons un rabais sur les prix auxquels nous avons l'habitude de leur vendre. Nous avons une grande quantité de verrerie pour parfumeurs et pharmaciens; plus de 500 mille étiquettes pour parfumerie; nous vendrons ces articles à un prix très bas. Nous désirerions vendre l'établissement en bloc, à l'amiable; belles installations pour la vente au détail et la fabrication. Nous invitons nos bonnes pratiques à venir profiter du bon marché.
24déc—1m J. ANGELLOZ & CO.

BUSH & GOODE, Avocats,
LOUIS BUSH, associé résident, bureau, rue du Camp, No 92, au-dessus du magasin de J. A. Gresham, Nouvelle-Orléans. Ils exerceront leur profession à la Nouvelle-Orléans, dans les paroisses Ascension, Lafourche, Terrebonne, Ste Marie, St Martin et plaideront à la Cour Suprême. Les personnes de la Nlle-Orléans qui auront des réclamations dans les paroisses ci-dessus n'auront qu'à s'adresser directement au No 92 de la rue du Camp. 9 janv—3m

Dissolution de Société.
LA Société qui existait entre les soussignés, sous la raison BUTLER, TERRY & CO., est dissoute de ce jour par limitation et par consentement mutuel. Les affaires de la Société seront réglées par F. J. Butler et Thos. L. Terry, qui signeront en liquidation.
W. J. BUTLER, THOS. L. TERRY, ADAM GIFFEN, E. M. RICHESON.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1867. 1er janv—1m

FUSILS FINS! FUSILS FINS!!
Les soussignés, agents de C. F. Manton, C. V. Burke, Wm. Chance FABRICANTS DE
Fusils Fins Doubles et Simples,
annoncent au public qu'ils ont reçu un assortiment complet de Fusils à canons Damas, acier d'anglais, ruban d'acier, damas, etc.
En outre ils ont reçu une grande variété de Fusils [illegible]
McLEAN & OLIVIER. 20 nov—3m 80, rue du Canal.

A. CASSARD,
BUREAU DE CHANGE,
20.........Rue St-Charles.........20
entre Canal et Commune.
ACHETE et vend l'or, l'argent, les billets de ville, les billets d'Etat, les sécurités du gouvernement et tous les billets n'ayant pas cours. 5 janv—1m

HARENGS DE HOLLANDE,
Reçus directement par le navire ISLAND HOME.
SAVON DE A. BILLAUD.
ABSINTHE ET VERMOUTH EN CAISSES.
A vendre par S. HESSE.
jan—3 m No 3 rue Tchoupitoulas.

Pianos à louer,
Au mois ou à l'année avec le privilége d'achat au prix stipulé. Le montant du louage sera remboursé.
LOUIS GRUNEWALD.
Magasin de Pianos, rue du Canal, No 129.
19 jan—7 1 PP

Charbon! Charbon!
A DES PRIX RÉDUITS.
CHARBON de Pittsburg, de la meilleure qualité et trillé, pour les familles livré dans tous les quartiers de la ville, aux plus bas prix du marché.
CHARBON de Pittsburg en barges ou en bateaux, livré sur la côte ou dans toutes les parties de la ville.
McCLOSKY, MASON & CO.
12 janv—1m Rue Gravier, No 166.

Charbon, Charbon, Charbon.
Je livre en ce moment, les meilleurs charbons de Pittsburg. Anthracite et Canell, pour les familles—Au plus bas prix du marché.
Les ordres laissés au No 164 de la rue Gravier, au No 39 de la rue Dauphine, ou au débarcadère, en face de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis, seront promptement remplis.
A vendre—Charbon de Pittsburg, pour cargaison ou demi cargaison de bateau, ou par barge, livré le long de la côte, au dessus et au dessous de la ville.
JAS. M. PETERSON, Rue Gravier, No 164,
12janv—10 en face l'Hôtel St. Charles.

CONFISERIE.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il vient de recevoir de France 3,000 livres de fruits crystallisés qu'il vendra au prix de 50 sous la livre. Il a en outre une grande variété de BONBONS, PETITS FOURS, PATISSERIES, GATEAUX, PIECES MONTÉES, etc., qu'il exécutera à très bon marché. Il se charge de repas de noce et de baptême, de banquets, ambigus, etc.
F. NADEAUD.
24 déc—1m Coin Royale et Orléans.

Déménagement. Déménagement.
LA "NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION" est transférée du No 142 au No 137, rue du CANAL entre Dauphine et Bourgogne. 3 janv—1m

Changement de Domicile.
LE Docteur ORIARD a transféré sa résidence rue de l'Esplanade, No 128, entre Bourgogne et Remparts. 8 jan—1m

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et gère des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.
LEEDS & CO.
14 déc—3m Au coin des rues Delord & Foucher.

Combustible à bon marché.
LE COKE livré à 40 cents le baril, par la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, rue de la Commune No. 59. 1er janv—1m

Bois, Charbon, Sable, &c.
J. C. KATHMAN,
(*Fabrique de Toits des Tropiques*),
Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,
RUE BIENVILLE, No. 224,
Coin Marais, Nlle-Orléans.
LES ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 déc—1m

Bois de choix pour comptoirs, etc
DIX MILLE pieds de noyer noir, sigé et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, [illegible] de pin jaune pour planchers. ALEX. McCONNELL, [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.
19juil—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 23 JANVIER. — CLASSE [illegible]
Plan de [illegible].

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
54	73	28	45	69	9	3	35	48	27	39	51

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St Louis et d'autres journaux; que les tirages seront toujours exacts. 24déc—1m.

Avis.
TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre le soussigné sont priées de les présenter, pour cause de départ, d'ici à la fin de ce mois pour en recevoir le paiement, et celles qui lui doivent sont priées de régler avec lui dans le même délai, pour éviter des poursuites.
JOHN PETIT.
14 jan—au 31jan Enc. Robertson et Carondelet Walk

La Machine à Coudre "Eliptic", de SLOAT, TRIOMPHANTE!
LA FOIRE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE A donné le premier prix à la MACHINE A COUDRE "ELIPTIC" DE SLOAT.
On ne pourrait donner une meilleure preuve de LEUR EXCELLENCE.
Je les vends maintenant au bas prix de CINQUANTE PIASTRES et donne, avec chacune d'elles, un des PATRONS (de McCALL) DE ROBES DE DAMES ET D'ENFANS.
M. S. HEDRICK
Au grand dépôt de machines du Sud. 17 janv—1m Rue du Canal, No 87.

En débarquement du brick Marietta venant de Marseille.
200 barriques VIN ROUGE Bergasse. 100 barriques VIN ROUGE Cette. Paul Emile Thomas. 500 paniers HUILE véritable Plasson. 500 caisses SAVON marque Amavon.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD.
17 janv—7 f 62 Vieille-Levée.

Machine à Laver et Machine à Tordre le Linge.
CE sont les deux meilleures Machines à laver et à tordre le linge. Elles sont en vente chez le propriétaire, L. HUBER, au coin des rues Magasin et Lafayette, No 107, Nouvelle-Orléans. Pour plus de détails, faites demander les circulaires.
1er janv—1m PP LEWIS HUBER.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196.......RUE DU CANAL.......196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
16 mai—PP

Almanach de la Louisiane,
1 Volume in-8o, enrichi de Caricatures.
A vendre chez
F. GONTHIER.
Encoignure Commune et St-Charles
PRIX: 25 cents l'exemplaire. $1.75 la douz.
7 jan—1m

J. J. E. PLANCHARD.
AVOCAT,
a transporté son bureau au
No 36 de la rue de la Douane, près Royale
1er janv—1m

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
PENSION à $5 00 par semaine.
Mme DENISE,
PENSION FRANÇAISE,
Rue de la Douane, 126
CETTE PENSION sous le rapport du service et de la propreté du linge, peut soutenir la comparaison avec les meilleures tables d'hôtes de la ville.
27 déc—1m

Pension Française.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis de la ville et de la campagne qu'il vient d'ouvrir une pension tenue à la française et à bon marché.
Nourriture, chambre et blanchissage, de $6 à $12 par semaine, selon la chambre, ou $5 pour la nourriture seulement. Rue Toulouse, No [illegible]
☞ On demande une blanchisseuse.
24 déc—1m [illegible]

C. JAUBERT & Co.,
20......*Rue de Chartres*......20
APPELLENT l'attention des Marchands de la ville, et principalement de ceux de la campagne, sur leur stock de Marchandises sèches, tout récemment achetées à la baisse.
Ces marchandises sont bien assorties, de joli choix, de bon goût, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.
Les ordres seront remplis avec soin et promptitude. 27 déc—1m.

EXPOSITION UNIVERSELLE.
PLANTES A FLEURS, ROSIERS, BULBES et ARBRES FRUITIERS, GRAINES.
98.......Rue de Chartres.......98.
M. ROMAN a l'honneur d'annoncer à Messieurs les amateurs [illegible]

MALADIES DES YEUX.
LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 149 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—1m

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co, à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention, aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
5 jan—1 an—1m PP No 37 rue Vieille-Levée.

ALEXANDER HAY WILLIAM MEHLE
HAY & MEHLE,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES.
ACHÈTENT, vendent et expédient la laine, les peaux, le cuir, la cire, le suif et les articles à tanner.
Rue du Commerce, No 62. Nlle Orléans.
12 janv—3m

LE DOCTEUR M. ESCOFFIER vient d'ouvrir une pharmacie, encoignure St Philippe et Royale. Il sera aidé par M. Paul Baker, pharmacien, qui parle français, allemand, anglais, espagnol et italien.
Les prescriptions seront remplies consciencieusement et à des prix modérés. Assortiment de médicaments patentés français, anglais et américains. Parfumeries fines et articles de toilette.—Le docteur M. Escoffier est pharmacien de la Société Française; il remplira avec plaisir les ordonnances des médecins qui voudront bien lui confier.—Consultations gratuites de midi à deux heures.

TRAITEMENT SPÉCIAL ET GARANTI DES MALADIES CHRONIQUES — Le Docteur A. DE BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, hémorrhoïdes, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie et des voies urinaires. — La guérison de la Surdité si chronique qu'elle soit, est garantie en 20 jours.—Cabinet de consultation, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1an

REMEDE DE COE
CONTRE LA DYSPEPSIE.
Remède certain contre toutes les Maladies de l'Estomac.
GOUTTES PÉRIODIQUES DE LYON.
Remède souverain pour les irrégularités des Femmes.
BAUME DE COE
CONTRE LA TOUX.
Toutes les familles doivent en être pourvues.
En vente chez tous les Pharmaciens.
BARNES WARD & Co.,
24 rue Magasin,
8 janv—1 m—PP Agents en gros pour le Sud.

Propriétés à vendre et à louer

A vendre—Excellente occasion.
UN long bail à un café de premier ordre et deux maisons meublées attenantes. Les deux maisons sont louées le double du montant qu'on demande du loyer du tout. Pour les détails, s'adresser à A. B. Lock Box 497. 21 janv—3f

A louer immédiatement
Le premier étage ou un ou deux étages de toute la partie supérieure de la maison située rue Royale, No 86. S'adresser à M. A. ELIE, au rez-de-chaussée. 17 janv

Belle résidence à louer.
A louer ou à vendre une belle résidence située rue Bourgogne, No 111 près de l'Esplanade, [illegible] S'adresser au bureau de l'Abeille. 25 déc—1m PP

LE CAUCASIEN.
MR. AUGUSTE MANNESSIER s'étant associé avec Mr. GIUSEPPE BOTTERO, reprendra ses affaires à son ancien local, No 13 de la rue Dryades, sous la raison Mannessier & Bottero.
Le nouvel établissement portera le nom de
Le Caucasien
et les propriétaires ne négligeront rien pour s'en rendre dignes.
A. MANNESSIER. — G. BOTTERO.
N. B.—Les ordres pour clients seront remplis dans le bref délai. Les connaisseurs sont spécialement invités à examiner nos marques de Bordeaux, Bourgogne et Champagne. 19janv—1m

THOS. B. BODLEY, & Co.
MARCHANDS DE
Machines et Instruments Aratoires.
De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE
MOULINS A FARINE.
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLÈCHES A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS &
[illegible]
Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann [illegible]
THOS. B. BODLEY & Co.
Rue Perdido, No [illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION
VENANT d'être reçu—Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLIGES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMORUELLE.
Coin Toulouse et Bassin.
☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. [illegible]
13 février—1 an